

M. Macdonnell: Le ministre veut-il dire que la division de l'économique et que les vingt économistes qui figurent sur la liste relevaient autrefois du ministère des Munitions et Approvisionnements?

Le très hon. M. Howe: Oui, ils nous sont venus du ministère de la Reconstruction également.

M. Macdonnell: J'ai une autre question à poser. Je vois dans l'annuaire téléphonique que la division de l'économique est divisée en plusieurs services, notamment celui des prévisions et de l'analyse générale où l'on trouve dix noms, et celui de l'analyse industrielle où l'on en trouve huit. Quel rapport y a-t-il entre ces économistes et ceux du Bureau fédéral de la statistique? Y a-t-il là aussi des économistes?

Le très hon. M. Howe: Il n'y a pas d'économistes au Bureau de la statistique; il y a des statisticiens. Leur travail consiste à recueillir des renseignements et à les communiquer à ceux qui s'y intéressent. Le personnel du ministère du Commerce doit analyser ces renseignements et publier des prévisions en se fondant sur l'information fournie par le Bureau de la statistique et par des relevés économiques. Nous croyons avoir le personnel le plus compétent au Canada; du moins, c'est mon avis.

M. Macdonnell: Je ne discuterai pas ce point. Y a-t-il des économistes au Bureau de la statistique? Le Bureau de la statistique admettrait-il qu'il n'a pas d'économistes à son service.

Le très hon. M. Howe: Le Bureau comprend des gens qui ont suivi des cours d'économique mais ils sont employés à titre de statisticiens. On n'encourage pas le Bureau de la statistique à faire des prévisions; il doit s'en tenir aux faits que révèlent les chiffres qu'il recueille.

(Le crédit est adopté.)

Expositions—

435. Expositions en général, \$313,590.

M. Fleming: Au détail des affectations, à la page 528, après une liste de certaines expositions commerciales, un crédit général porte sur la participation à d'autres expositions. Le montant est porté de \$78,000 à \$98,500. Peut-on nous expliquer cette augmentation?

Le très hon. M. Howe: La réponse est, je pense, que, ayant abandonné la foire internationale, on veut faire davantage et mieux aux expositions à l'étranger. Nous croyons que cela sera plus profitable au commerce canadien. L'an dernier, nous avons participé à l'exposition de Berlin. Le montant prévu à cette fin est le même: \$17,500. A Hanovre,

[Le très hon. M. Howe.]

c'est \$15,000, même montant que l'an dernier. Pour la foire commerciale de France: \$17,000, même montant que l'an dernier; celle de Kansas-City: \$3,500, même montant que l'an dernier; la foire commerciale du Japon, à Tokyo: \$6,500 (le montant était de \$5,000 l'an dernier); l'exposition du Royaume-Uni: \$22,000. C'est un nouveau poste. Nous avons supprimé les étalages de produits agricoles pour le Royaume-Uni et les avons remplacés par l'exposition du Royaume-Uni. Vient ensuite un poste visant des dépenses imprévues. Le montant est le même que l'an dernier: \$17,000. Cette somme a pour objet de permettre au Gouvernement de participer à d'autres foires, s'il y est invité et s'il le juge opportun.

M. Fleming: Cela fait un total de \$98,500?

Le très hon. M. Howe: Oui.

M. Fleming: Je veux dire un mot sur les produits exposés en général. Tous les députés admettent que la participation aux foires étrangères permet au ministère de faire connaître nos produits. Il importe que ce soient des produits canadiens. Il y a une foire à l'étranger où dans l'espace réservé au Canada on a exposé à la fois des fourrures canadiennes et américaines, ai-je appris de source sûre. J'ai eu l'occasion d'en parler. Depuis lors, sauf erreur, des vêtements de confection canadienne y ont été expédiés. Il ne s'agit que de fourrures.

Je soulève cette question maintenant, parce qu'il me semble tellement important de n'exposer que des produits canadiens, quand le Canada profite de l'occasion d'exposer à ces foires commerciales à l'étranger. Je pense que des mesures ont été prises pour que les vêtements exposés soient strictement de confection canadienne mais au début certains participants priés d'exposer des vêtements à cette foire, avaient envoyé en même temps des importations américaines et certains vêtements de coupe française, pensant apparemment que des créations européennes plairaient davantage à ces foires commerciales européennes. Je ne crois pas que tel soit l'objectif principal. Le but principal de ces expositions, si je comprends bien, est plutôt de faire connaître à l'étranger les produits canadiens.

Le très hon. M. Howe: Monsieur le président, c'est juste. Cependant, je doute qu'on expose des fourrures américaines. Je parle en particulier de la foire de Bruxelles où le Canada a eu la plus remarquable exposition tant de fourrures que de produits textiles. Sauf erreur, toutes les fourrures et tous les produits textiles qui y étaient exposés étaient canadiens. Le catalogue était merveilleusement présenté. Je crois que les frais ont été